

## Parlement Ouvert : échanges avec les citoyens du Maine-et-Loire

*Comment améliorer le lien entre les citoyens, les acteurs du territoire, le député et l'Assemblée Nationale ? - 1<sup>er</sup> Décembre 2017*

Nous avons souhaité réunir des citoyens de la première circonscription du Maine et Loire, afin d'échanger et débattre sur les attentes et les actions à mener pour améliorer le lien entre les citoyens, les acteurs du territoire, le député et l'Assemblée Nationale. Ces échanges sous forme d'ateliers participatifs ont réuni 120 personnes et viennent compléter l'atelier mené avec le 23 octobre 2017.

Matthieu Orphelin, Député de Maine-et-Loire  
Catherine Amiel, suppléante

Philippe Bolo, Député de Maine-et-Loire, Luc Picot, William Benaissa, Marie Caillaud animateurs des ateliers


Les éléments majeurs qui sont ressortis des tables rondes :

### Diagnostic :

- 1) **Un manque /ou méconnaissance des outils d'informations existants** : les personnes loin de l'actualité politique ont le sentiment de ne pas disposer de sources d'informations suffisantes. De plus ces outils ne permettent pas une interaction et un échange d'idée.
- 2) **Le numérique peut faciliter le dialogue** avec les politiques mais **la rencontre physique reste primordiale**.
- 3) **Une méconnaissance de la fabrique de la loi** : le calendrier des lois en discussion, les sources d'information et les contributeurs ainsi l'usage des contributions citoyennes ne sont pas connus
- 4) **Une perte de confiance** des citoyens envers les politiques.

### Propositions :

- 1) **Amplifier la participation des citoyens et renforcer le dialogue entre les citoyens et les députés**. Au niveau local, une augmentation de la participation physique via des ateliers, l'installation de boîte aux lettres par quartier. Au niveau de l'Assemblée Nationale avec l'intégration des citoyens dans le travail des commissions, des sessions pourraient être réservées aux questions des citoyens, ou via le conseil des citoyens qui pourrait siéger lors du vote des lois.
- 2) **Trouver de nouvelle manière d'interagir avec les députés** en permettant au citoyen de s'exprimer en filmant sa position et l'envoyer au député, ou en favorisant le droit à la pétition et permettant un réel impact les propositions de loi
- 3) **Améliorer l'accès et le partage des informations vers les citoyens** (expression d'un besoin de connaissances, d'explications et d'une demande de pédagogie). Plus d'information sur les ouvertures et accessibilité des permanences, sur l'agenda parlementaire, sur le travail législatif doivent être accessibles.
- 4) **Approfondir l'enseignement** relatif aux institutions et à la participation démocratique tout au long de la scolarité.

- 
- 5) **Améliorer les pratiques des députés** (le cas de l'absence en hémicycle est pris comme exemple, alors que ce n'est pas forcément un problème car il y a d'autres travaux en parallèle). Améliorer l'évaluation de l'action des députés.